



Décision modificative n°1

DEL11_2023_01_25

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 28

Le vingt-cinq janvier deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : GARIDO Véronique, LE ROUX Anne, GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, LE DRÉAN Jérôme, de COUESBOUC Régis, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, LE GAL Claude, FEBRAS José, PROD'HOMME Anne Sophie, du PREMORVAN Erika, DUPUY Typhenn, EVANNO Eric, LE CAPITAINE Anne-Cécile, EVANO Thomas, CHOINIÈRE Katell, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga, PURENNE Myriam.

Étaient absents excusés : EVANNO Sophie, JEGOUSSE Mickaël, DINASQUET Carolyn, JEGOUX Thomas.

Absente : ANN Véronique

Pouvoirs : EVANNO Sophie donne pouvoir à LE ROUX Anne
JEGOUSSE Mickaël donne pouvoir à GARIDO Véronique
DINASQUET Carolyn donne pouvoir à DUVAL Laurent
JEGOUX Thomas donne pouvoir à LE CAPITAINE Anne-Cécile.

Le secrétariat a été assuré par : EVANO Thomas

Rapporteur : Madame Anne LE ROUX

L'adjointe au maire informe l'assemblée :

Lors du vote du budget primitif, certains comptes ont été insuffisamment approvisionnés : il convient de procéder aux ajustements suivants :

Investissement					
<i>Dépenses réelles</i>			<i>Recettes réelles</i>		
<i>Imp./fonct.</i>	<i>Libellés</i>	<i>Montant</i>	<i>Imp./fonct.</i>	<i>Libellés</i>	<i>Montant</i>
16 1641/01	Emprunts Emprunts en euros	1 000€ 1000	16 1641/01	Emprunts Emprunts en euros	1 000€ 1000
TOTAL		1 000€		TOTAL	1 000 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget Ateliers relais 2022.

ADOPTÉ: à 28 voix pour.

Fait à LANGUIDIC, le 26 janvier 2023

Le Maire,



Laurent DUVAL